

Vivre
à

MONTREJEAU

Décembre 2002 / Janvier 2003

N° 3

Joyeuses Fêtes
et Meilleurs Vœux
pour 2003



SOMMAIRE

- BILAN 2002
- BILAN SOCIAL 2002
- BREVES 2003
- VIE ASSOCIATIVE
- JEUNESSE / LOISIRS
- RETRO PHOTOS 2002
- BON A SAVOIR
- MANIFESTATIONS 2003

DÉCEMBRE - JANVIER

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,

Cela fait désormais un peu plus de vingt mois que vous m'avez confié la lourde mais passionnante tâche de présider aux destinées de notre bonne ville de Montréjeau. Durant cette période, mon équipe et moi, nous nous sommes principalement attachés à redonner une image dynamique à notre cité. De l'avis, quasi unanime, de nos voisins, c'est chose faite !

Sans une large adhésion et une entière participation de votre part, nous n'aurions pas pu y arriver si vite... A ce titre, je vous en remercie.

Maintenant, il nous faut concrétiser toutes ces attentes, tous ces regards qui se tournent vers nous, en préparant du mieux l'accueil de nouvelles activités porteuses d'emplois et surtout de nouveaux résidents. C'est pour cela que le budget 2003 sera, prioritairement, consacré à l'amélioration de notre voirie communale, aux travaux d'assainissement et à l'offre en matière de logement (OPAH, lotissements...).

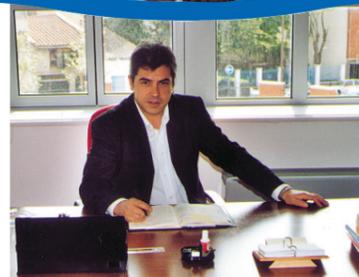
Si, les perspectives de notre ville sont rassurantes, je suis cependant inquiet sur certaines orientations prises par le gouvernement actuel, notamment dans le domaine du social et celui de l'emploi qui peuvent avoir des répercussions néfastes sur la politique locale. En effet, quel avenir, si l'Etat se désengage, pour la vingtaine de contrats aidés que nous employons et qui assurent des tâches importantes ?

Nous prendrons, pour notre part, nos responsabilités mais l'Etat doit aussi assumer les siennes.

Je terminerai par quelques bonnes nouvelles pour 2003 avec la création d'une Maison de la Jeunesse et de la Culture, la venue, pour la première fois dans notre cité, d'une course cycliste internationale « la Route du Sud » en juin, une Foire canine en novembre, la gratuité des transports pour les personnes âgées de 65 ans et plus... Sans oublier, nos traditionnels rendez-vous populaires qui connaissent un franc succès.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur pour 2003 !

Robert PONS, votre dévoué maire



Sans une large adhésion et une entière participation de votre part, nous n'aurions pas pu dynamiser aussi vite notre cité... A ce titre, je vous en remercie.

Directeur de la publication : Robert PONS
Comité de rédaction : le Conseil Municipal
Rédaction : Henry CHRISTOPHE
Photos : Henry CHRISTOPHE
Maquette, mise en page et impression :
PYRÉNÉES IMPRIM' - 31210 Montréjeau
Tél. 05 61 95 97 23
Dépot légal : Août 2002
N° ISSN : 1636-1733

Combien ça coûte... Les travaux

Pour la municipalité, l'année 2002 a été l'occasion de réaliser un grand nombre de travaux nécessaires au bon vivre de la cité. A commencer par un début d'investissement (qui se poursuivra en 2003 et 2004) sur le Pool Routier, laissé en quelque sorte à l'abandon lors du précédent mandat. Ainsi, les travaux suivants ont été réalisés :

- Curage de fossés (15 925,50 €).
- Rue de la Fontaine du Bourg : confection d'un drain voirie et revêtement voirie (estimation : 4 782 €).
- Rue du Vieux Moulin : reprise du revêtement (2 134,35 €).
- Avenue de Tarbes : création d'un CC1 (double caniveau) (1 524,49 €).
- Rue du Parc : caniveau, enrobés et traçage (estimation de l'ensemble : 24 413,96 €).
- Avenue du Nord : reprise réseau des eaux pluviales, bordures trottoir et trottoir (2 613 €).
- Pool entretien (PAT) (7 554,20 €).

La municipalité a exécuté, aussi, pas mal de travaux au quotidien, allant de la construction à la rénovation sur des installations, sportives ou autres, existantes. En voici la liste chiffrée...

- Au Stade Municipal : achat d'une clôture sur le pourtour du terrain d'honneur, obligatoire pour la mise aux normes de sécurité (10 347,19 €).
- Achat d'un tableau de marquage électronique (4 987,32 €).
- Couverture et réfection de la buvette (2 990 €).
- Au Tennis : achat d'un monnayeur + changement de lampes (1 746,16 €).
- Club Cynophile : agrandissement de la zone d'évolution (1 313,87 €).
- Stade du Château d'eau : agrandissement des vestiaires, remplacement du cumulus ECS et mise en conformité gaz (27 376,17 €).
- Achat de buts de Football (A11) alu (1 295,40 €).
- Orgues de L'église Saint-Jean : entretien complet avec reprise de l'habitacle (29 084,69 €).
- Remplacement contacteur pour la chaufferie de l'église (1 215,69 €).
- Lac d'eau : achat d'un Algéco (2 865 €).
- Gymnase municipal (salle de judo) : suite aux dégradations, mise en place de bacs aciers (938,66 €).
- Reprise de l'éclairage sur l'aire d'évolution (salle du Basket) (1 471,08 €).
- Eclairage de sécurité (3 420,56 €).

Dans les travaux divers, on note :

- Achat de deux portiques (hauteur limitée à 2,20 m) pour l'accès de la rue Salvador Allende et les entrées du parking du Tennis et du Golf (3 477,54 €).
- Signalisations diverses (Portiques, Convoyeurs de fonds, livraison et zone artisanale) (l'ensemble : 4 097,61 €).

Sur les travaux réalisés aux écoles :

- Panneaux de positionnement à l'école du Courraou (170,13 €).
- Rénovation de la toiture de l'école des Pyrénées par l'Entreprise Guilhem (8 354,21 € HT).
- Pose de volets roulants à l'école maternelle du Courraou (2 591,63 € HT).
- Pose de grillage et bordure parisienne galvanisé (420,98 €).

De délibérations en délibérations...

Au niveau des délibérations prises lors de diverses réunions du Conseil Municipal en 2002, il faut savoir que :

- Des travaux de rénovation ont été effectués dans les salles des anciennes écoles. Travaux d'aménagements et notamment l'installation d'un radiateur à gaz dans le bâtiment où sont accueillies plusieurs associations (Groupe Folklorique, club

d'animation « jeunes » etc... L'installation du radiateur à gaz, par l'Entreprise Balmoissière et Miquel, a coûté 1 448 € (HT).

- Pour palier au mobilier scolaire souvent très vétuste et dans un souci de permettre, aux enfants, de bénéficier d'un enseignement dans des conditions matérielles satisfaisantes, il a été réalisé un achat de divers mobiliers, pour les écoles du Courraou et des Pyrénées, dont le montant s'élève à 14 278,62 € (HT).

- La reprise du Cinéma « Les Variétés » a entraîné quelques travaux d'aménagements. Ainsi pour une meilleure qualité de l'image et du son, le changement de la toile d'écran et l'installation d'un dispositif de contrôle du "son cabine" ont été réalisés par la société Médiotechniques pour un montant de 809,50 € (HT).

- La ville accueillant pas mal de permanences d'organismes sociaux (Caisse de retraite, Caisse d'Allocations familiales...), l'aménagement du local annexe au Centre Communal d'Action Sociale était un besoin. Ainsi, des travaux ont été réalisés par Monsieur Via, artisan maçon, pour un montant de 1 166,24 € (HT).

- Afin d'accueillir différentes entreprises, la rénovation, des locaux industriels situés rue des Amants, a été nécessaire. Ainsi, des travaux ont été réalisés par différentes entreprises et par les services techniques de la ville pour un montant s'élevant à 24 454,06 € (HT).

- Après la demande express de la municipalité, une étude a été effectuée par le bureau de contrôle de « Qualiconsult ». Il en ressort des travaux de mise en conformité (obligatoires), à venir, dans divers bâtiments communaux au niveau de l'électricité et du gaz. Cela concerne les écoles des Pyrénées, du Courraou, le gymnase municipal et le Centre de Loisirs pour la défense incendie... Le coût total des travaux s'élevant à 45 174,00 € (HT).

- La chaudière du stade municipal ayant pratiquement rendu l'âme, la municipalité va devoir la changer, les travaux sont prévus pour début 2003. Il sera effectué un changement du préparateur d'eau chaude sanitaire avec brûleur au fioul adapté et y compris l'adaptation hydraulique et fumisterie. Coût de l'opération 6 917,18 € (HT).

Acquisition de nouveaux matériels...

- Acquisition de deux véhicules utilitaires neufs, de marque Renault (un Kangoo et une Clio), pour les Services Techniques (17 721,57 € HT).

- Une débroussailleuse à dos (782,42 €).

- Acquisition de deux autolaveuses (une en 2002, l'autre début 2003) pour entretien des bâtiments communaux (3 630 € HT).

- Plateau de coupe pour tondeuse frontale Deletombe et débroussailleuse SPB 3 roues, à venir début 2003 (5 414,84 € HT).

- Acquisition de 4 coffrets 36KVA, à venir début 2003 (1 788 € HT).

- Acquisition pour le Golf d'un pulvérisateur 400 litres avec rampe 9 m., lance de désherbage et tuyau 10 m., tondeuse Pro Kubota W621, débroussailleuse Stihl et tronçonneuse, à venir début 2003 (3 577,80 € HT).

- La commune a envisagé d'équiper l'atelier mécanique d'un pont de 2 colonnes 3,2 T (obligatoire pour faire de la mécanique) pour 2003 (2 591,60 € HT).

- Acquisition de deux Piktou (engins de ramassage) à venir courant 2003 (17 170,20 € HT).

- Acquisition de petits matériels (perceuses, visseuses...) à venir pour 2003 (5 000 € HT).

- Acquisition pour 2003 d'un groupe électrique permettant d'effectuer de nombreuses interventions en milieu urbain (705 € HT).

Acquisition pour 2003 d'un fût de 220 L de produit dégraissant (fontaine offerte) (701,30 € HT).

QUELQUES CHIFFRES REVELATEURS SUR L'ACTION DU CCAS

Depuis le 1^{er} février 2002, le nouvel élan qu'a voulu donner la nouvelle municipalité de Montréjeau à son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est concrétisé. Pour ce faire, de nouveaux locaux ont été aménagés place Lafayette et, du personnel a été recruté et formé.

La mission donnée à cette nouvelle équipe est de répondre aux demandes et attentes des Montréjeaulaises et Montréjeaulais en matière d'aide sociale.

Au fur et à mesure de l'avancement dans le temps, on a pu constater qu'il y avait sur la commune un réel besoin dans ce domaine.

Les chiffres suivants en témoignent :

- **Personnel :** - Administratif : 2 agents présents depuis l'ouverture et 2 agents à temps partiel.
- Aides-ménagères : 12 (dont 9 titulaires à partir du 1^{er} janvier 2002 et 3 auxiliaires).
- **Dossiers finalisés :**
 - Aide-ménagère 180
 - APA 110
 - CMU 20
 - Transports gratuits 30
 - Téléassistance 15
 - DSD 29
 - Aide-sociale divers 40
 - COTOREP 10
 - HLM 2
 - ACTP 3

soit au total environ

439 dossiers instruits

- **Activité aide-ménagère :** il est à noter une évolution satisfaisante de l'activité aide-ménagère à domicile :

	2001	2002	Augmentation en chiffre	Augmentation en %
Nombre d'heures effectuées	10 779	11 750	+ 971	+ 8,54
Nombre de bénéficiaires	65	90	+ 25	+ 38,46

- **Bilan accueil :** en moyenne, nous accueillons par matinée 7 à 9 personnes (de 8h30 à 12h00), sans compter la réception l'après-midi de certaines personnes afin de finaliser les dossiers dits "sensibles" et de "haute-confidentialité".

Au total pour l'année 2002 cela représente environ 1950 contacts et entretiens personnalisés !

PROJETS 2003

I - MIEUX EXERCER LES COMPETENCES LEGALES DU CCAS

→ Aide aux personnes âgées :

- Montage des dossiers : hébergement, APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), aide-ménagère, aide-sociale.
- visites à domicile plus fréquentes

→ Aide aux personnes handicapées :

- Montage des dossiers : hébergement, COTOREP, aide-ménagère, Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

→ Aide par le biais de l'information au reste de la population :

- Enquêtes sociales • Conseils et informations des administrés sur leurs droits • Orienter les demandes diverses
- Aider à constituer divers dossiers (vérification des pièces)
- Conseil juridique (en collaboration avec le conciliateur de justice et le médiateur de la république)

→ Aide plus directe à la population :

- Bons alimentaires • Aide à la restauration scolaire
- Aides spécifiques : examen des dossiers en commission d'urgence, suivi de l'aide
- Via Internet réponses rapides provenant de : ANPE (offres d'emplois), CAF (consultation dossiers, impression attestations, etc...), partenaires sociaux
- Borne Vitale (CPAM)

→ Gestion administrative des CES/CEC :

- Renouvellement des dossiers • Mise à jour CNASEA • Etablissement des payes

II - RENFORCER LES POINTS SUIVANTS

- Etre plus proche de la population dans l'impossibilité de se déplacer (personnes âgées, malades, handicapés, etc...) en effectuant des visites à domicile.
- Travailler en plus étroite collaboration avec les partenaires sociaux (CAF, COTOREP, CONSEIL GENERAL, MJC, MISSION LOCALE, CAISSES DIVERSES, etc...) afin d'optimiser notre travail et répondre de plus en plus efficacement et rapidement à l'attente de la population.
- Coopérer et mettre en commun nos savoirs et notre concours avec les instances locales existantes et à venir (MJC, CMS, Ecoles, Centre de Loisir, crèche, etc...).
- Elargir notre aide et notre soutien à toutes les couches sociales et à tous les âges.
- Fiabiliser les décisions à prendre en s'appuyant sur les commissions thématiques (Aide-Sociale, Jeunesse, Insertion, Logement, Personnes Agées) qui, après vérification des dossiers soumis, entérineront celles-ci.

◆ Des Actions de développement importantes pour notre ville ◆

Place à l'OPAH

En 2003 enfin l'opération d'amélioration de l'habitat, votée par la Communauté de Communes, va pouvoir démarrer. Les décrets d'application d'une OPAH de "revitalisation rurale" sont désormais sortis, et nous aurons des informations précises avant la fin de cette année. Ces subventions s'adresseront plus particulièrement aux propriétaires voulant réhabiliter leur patrimoine en le destinant, dans un premier temps, au logement locatif. Cependant, certains "propriétaires occupants" pourront aussi bénéficier de ces aides mais sous conditions de ressources. Afin de pouvoir mieux recenser la demande et de vous informer le plus tôt possible des modalités de dépôt des dossiers, les propriétaires intéressés sont donc invités, dès la mi-janvier, à s'inscrire auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Lancement de l'OMPCA

Le lancement de l'Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal de Montréjeau se fera début 2003. Le pré-projet a été validé par les Chambres Consulaires, la Présidente de l'ADEM, le représentant du Conseil Régional et la Municipalité de Montréjeau, ces derniers étant appuyés dans leurs travaux par les services économiques du Conseil Général. Cette opération contient une analyse socio-économique de notre ville et, un plan de financement prévisionnel de l'opération incluant les montants des coûts estimés de la phase d'étude et de la phase opérationnelle (Montant du coût global estimé : 698.000 €). Une fois retenue par les services de l'État (Sous-Préfecture et Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat) ces aides pourront entre autres financer l'animation de cette opération, des travaux sur les commerces existants, des actions de promotions commerciales et surtout des études sur le comportement des consommateurs qui permettront de favoriser la création de nouveaux commerces sur Montréjeau.

◆ A propos du transport des personnes âgées... ◆

si la commune adhère

VOYAGER MOINS CHER...

Qui peut en bénéficier ?

Vous avez 65 ans et plus, vous résidez en Haute-Garonne (hors Toulouse), cette carte vous donne droit à 35% de réduction sur les transports interurbains (en Haute-Garonne).

Comment l'obtenir ?

Présentez-vous au CCAS, muni d'une photo et d'une pièce d'identité

Comment est-elle délivrée ?

Le CCAS remplit la carte avec vous, puis l'envoie au siège du Syndicat qui la complètera (numéro d'inscription, apposition de la vignette annuelle)

Combien coûte-t-elle ?

Cette carte coûte 2,29 € (15F). A compter du 1^{er} janvier 2003 elle passe à 2,5 €.

LA CARTE DE CIRCULATION

Vous avez 65 ans et plus, vous résidez en Haute-Garonne (hors Toulouse), cette carte vous donne droit à 35% de réduction sur les transports interurbains (en Haute-Garonne).

Comment l'obtenir ?

Présentez-vous au CCAS, muni d'une photo et d'une pièce d'identité

Comment est-elle délivrée ?

Le CCAS remplit la carte avec vous, puis l'envoie au siège du Syndicat qui la complètera (numéro d'inscription, apposition de la vignette annuelle)

Combien coûte-t-elle ?

Cette carte coûte 2,29 € (15F). A compter du 1^{er} janvier 2003 elle passe à 2,5 €.

LES BONS GRATUITS

Si la commune a adhéré, le Conseil Municipal concerné peut, mais sans obligation, décider d'un nombre de voyages gratuits ne pouvant dépasser 12 voyages allers-retours par an soit 24 trajets pour le titulaire de la carte de transport. **Ces voyages ont un bus social.**

Qui finance ces bons gratuits ?

Le prix total du voyage est pris en charge sur les bus arc en ciel par :

- la commune 32,5 %
- le conseil général 67,5 %

et sur les autres transports (cars et trains régionaux) :

- la commune 32,5 %
- le conseil général 32,5 %
- les transporteurs 35 %

Lors du prochain Conseil Municipal, la Municipalité va décider d'adhérer au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées. Ainsi, toute personne habitant à Montréjeau, âgée de 65 ans et plus, pourra voyager gratuitement à l'intérieur du département. En effet, la commune prendra en charge 32,5 % de ces voyages gratuits ne dépassant pas toutefois 12 voyages (aller-retour) par personne et par an. Pour bénéficier de ce nouveau service, veuillez vous inscrire dès la mi janvier auprès du CCAS.

◆ La Route du Sud 2003 arrive... ◆

Bien implantée en Midi-Pyrénées, cette course internationale à étapes, fréquentée par les meilleurs coureurs professionnels du moment, passe tous les ans par Saint-Gaudens. Cette année, les organisateurs voulaient quelque peu innover leurs parcours... C'est ainsi que des discussions ont été engagées entre Francis AURIAC le directeur de la course, Robert PONS le Maire de Montréjeau et Conseiller Général et Eric MIQUEL le Président de la Communauté de Communes Nébouzan-Rivière-Verdun. Suite aux accords de principe pris lors d'une première réunion, une convention est en préparation entre les trois parties : elle concerne un contre la montre entre Saint-Gaudens (départ) et Montréjeau (arrivée) qui aura lieu le lundi 23 juin 2003. Le profil de cette future étape passera dans le territoire de la Communauté de Communes. Le lendemain matin (mardi 24 juin 2003), les coureurs de la 27^{ème} édition de la Route du Sud

partiront de Montréjeau pour rallier Port de Balès dans la Barousse. Outre l'aspect sportif, cette épreuve internationale apportera à notre ville et à la Communauté de Communes un impact médiatique de taille au niveau de la presse écrite, parlée et télévisée. Dans un prochain bulletin municipal, nous reviendrons plus en détails sur l'organisation de cette belle épreuve cycliste qui ne l'oublions pas débouchera par la suite sur les cent ans du célèbre Tour de France.



STATIONNEMENT ◊ CIRCULATION ◊ SIGNALISATION

Ensemble, donnons une image civique et attractive de notre centre ville

Comme le souhaite une grande majorité de commerçants, de professionnels et de citoyens de notre ville, nous devons réorganiser la circulation et le stationnement dans notre cité. A l'initiative de la Municipalité et, dans le souci de traiter cette situation devenue un point noir de notre cadre de vie, une réunion de concertation s'est déroulée le 15 octobre 2002. Une quarantaine d'acteurs économiques ainsi que quelques représentants du milieu associatif montréalais avaient répondu présents à cette invitation. L'utilisation d'un micro sans fil, mis à disposition de tous, a permis une participation active au débat qui rapidement s'est animé. Chacun a pu s'exprimer et, de nombreuses interventions sur le sujet ont permis d'élaborer un projet d'aménagement* que nous souhaitons rapidement mettre en œuvre.

1/ LE STATIONNEMENT

a) Pour l'axe principal, le changement de côté de stationnement tous les 15 jours renforcé par de la "nonchalance" collective, provoque de façon récurrente une situation conflictuelle pouvant durer parfois plusieurs jours. Pour y remédier, il a été retenu l'idée de supprimer ce changement par quinzaine et de matérialiser les emplacements d'un côté ou de l'autre de la chaussée. Afin d'en respecter la réglementation et en accord avec les services administratifs concernés, cette matérialisation permettra de juguler le stationnement anarchique, de renforcer la sécurité et d'agrémenter l'avenue dans son ensemble.

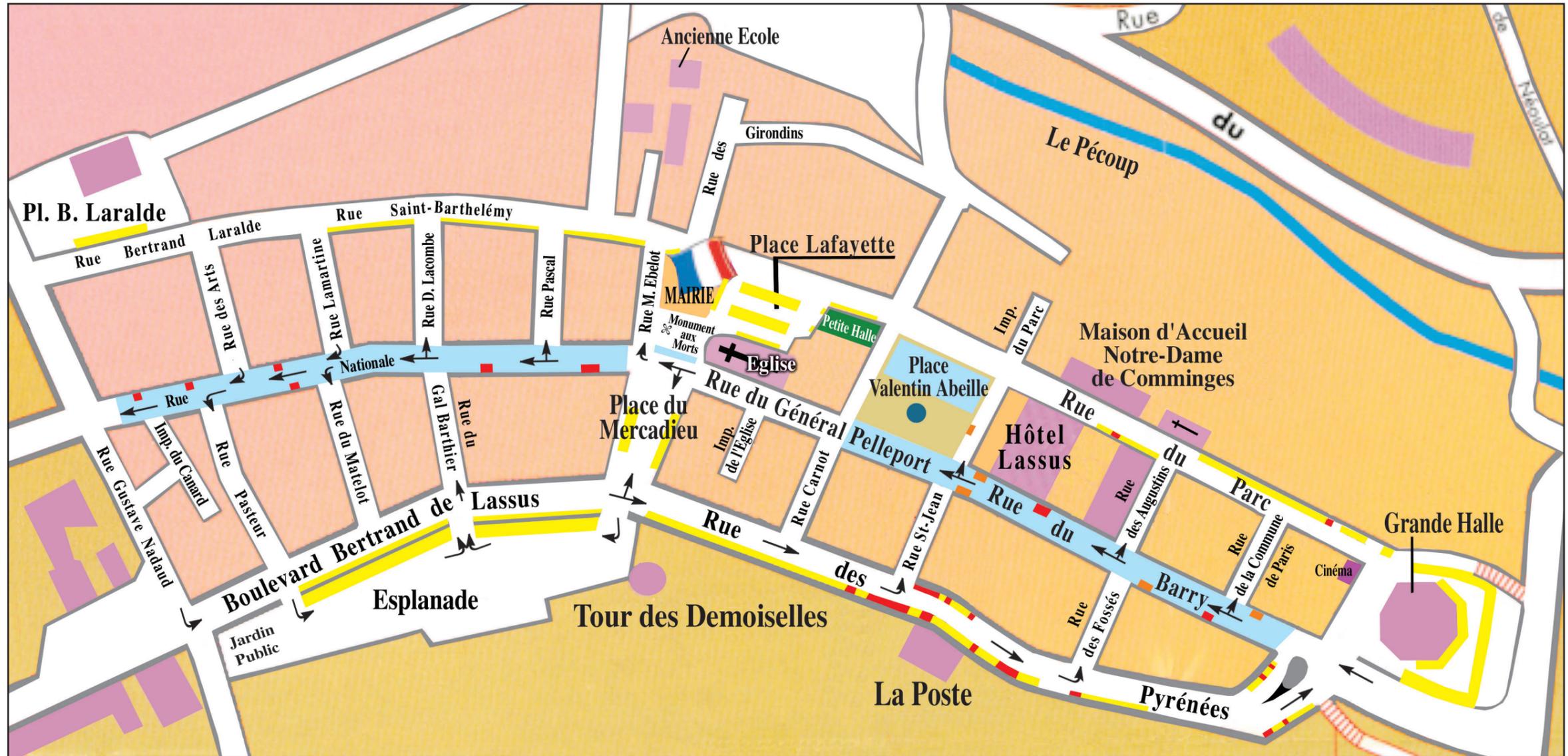
b) Sur ce même axe principal, comme sur la place Valentin Abeille, une idée forte s'est dégagée : la mise en place d'une "zone bleue" accompagnée d'un gros effort d'informations, d'un appel à plus de civisme, le tout renforcé par des contrôles de la police municipale et de la gendarmerie, permettra un accès facilité à l'ensemble des commerces et des services qu'offre notre ville.

c) Un vœu a été exprimé par l'ensemble des participants, il concerne l'utilisation de la petite halle qui mérite mieux que de servir de garage. Elle sera désormais réservée à d'éventuelles manifestations.

d) Le stationnement libre (à durée non limitée) sera aussi matérialisé :

- Rue des Pyrénées,
- Place Verdun,
- Boulevard de Lassus,
- Rue du Parc (déjà matérialisé).

Le réaménagement de la communication, entre la Place Mercadieu et l'Esplanade, facilitera l'accès aux nombreuses places qu'offre cet espace et qui seront tracées et identifiées.



2/ LA CIRCULATION

a) Les petites rues transversales, desservant l'axe principal, seront à sens unique de circulation. Le choix, de ce sens, sera établi en fonction de la répartition des emplacements de stationnement sur l'axe principal d'une part et, de la nécessité de permettre un accès facilité aux zones de stationnement libre d'autre part.

b) Le sens de circulation sur la place Valentin Abeille pourrait être étudié. L'objectif serait de permettre aux automobilistes, ne connaissant pas notre ville, d'accéder plus facilement aux places de stationnement, découvrir ainsi l'attrait de nos commerces et s'informer auprès de l'Office du Tourisme Intercommunal.

3/ LA SIGNALISATION

La bonne identification des zones de stationnement, le renforcement de la signalisation routière réglementaire, la mise en place d'une signalétique commerciale et touristique, sont indispensables au bon fonctionnement de ce projet d'amélioration de notre cadre de vie. La valorisation de nos atouts et l'harmonie de l'ensemble des composantes de notre cité seront renforcées. Il est bien entendu que chacun devra participer, à son niveau, au respect de cette nouvelle signalisation.

QUELQUES CHIFFRES

678 places de stationnement dans un rayon de 300 m. autour de la Place Valentin Abeille dont 124 se situent sur l'axe principal et la place elle-même.

889 places dans un rayon de 500 m.

L'aménagement, de certains espaces comme les abords de la Voie du Bicentenaire et la Place de l'Avenue du Nord, peut permettre de nombreuses places supplémentaires nécessaires dans le cas de certaines manifestations ou les jours de marché en période estivale.

- ◆ Stationnement libre
- ◆ Entrée garage
- ◆ Stationnement Zone Bleue
- ◆ Emplacement réservé transports de fonds
- Sens de circulation

* Il faut savoir que ce projet porté par la municipalité nécessite une étude des services de l'administration tels que : la Direction de l'Équipement, compte tenu de la classification "route nationale" de l'axe principal ; les Services Départementaux de la voirie, EDF-GDF, Eaux et Assainissement, qui seront obligatoirement consultés pour la réalisation de cet aménagement.

Outre le rendez-vous traditionnel du forum des associations montréalaises qui s'est déroulé au Lac de Montréal mi-septembre, on peut affirmer que ces dernières se portent plutôt bien. Sur le plan sportif, on connaissait le **Judo Club Montréalais**, qui soit dit en passant à changer de président en la personne de Marcel Peteuil, désormais, on peut pratiquer le Karaté au sein du «**Karaté Club Okinawa**» dirigé par Serge Sutra, ce dernier compte déjà une quarantaine d'adhérents. Autre nouveauté, le club «**Oxygène**», présidé par Mustapha Derghali, spécialisé dans la pratique de la musculation et dont la salle se trouve rue des Amants. Au niveau de la **Boule Sportive Montréalaise** et, après quelques tensions internes, le club a changé de bureau désormais, c'est Olivier Barzu qui en est le président actif. Au **Cyclo Club Montréalais**, son président Amédée Fabbro a annoncé la création d'une école de sport et ce n'est pas fait pour nous déplaire... A quand un futur «crack» sur les grandes épreuves cyclistes ? Dans la continuité et avec de plus en plus de fréquentation, le **Boxing Club du Comminges** du président Philippe David nous concocte un super gala pour le début avril de la nouvelle année, l'école de Football du **GPHM** dirigée par Stéphane Ruggieri... Sous la direction de Marie-Pierre, ça bosse toujours autant au sein de

la **Gymnastique Volontaire de Montréal**. Idem pour le club de **Patins à Roulettes (CPRM)** cher à son président Francis Pinero, le **Golf du Comminges** et son président José Sanchez. Dans un autre chapitre, on n'oublie pas le club de **Radio Modélisme**, présidé par Jean-Pierre Buscail, le club **Cynophile de Montréal**, cher à Jean-Louis Cassoulens, l'**FAAPPMA de Montréal** et son nouveau président Norbert Delphin, le club de **Tir à la Cible**, dirigé par Marcel Latorre, sans oublier (elles sont si nombreuses !) les associations culturelles et philanthropiques comme **Les Troubadours du Mont-Royal**, **Les Chanteurs du Mont-Royal**, **L'Age d'Or**, la **FNACA**, l'**ADEM**, le **Comité des Fêtes** et bien d'autres qui ont largement leur place dans notre cité. Toutes participent amplement à la vie de notre cité et continueront à œuvrer sans compter pour l'année 2003.



◆ Création d'une MJC dans notre cité ◆

Quelles réponses, adaptées et motivantes, peut-on apporter à l'inactivité des enfants et des jeunes en dehors du temps scolaire ? De quelle façon répondre aux attentes des uns et des autres en terme de loisirs, tout en favorisant l'insertion sociale et la pratique citoyenne ?

Pour Montréal, clairement mobilisée par sa politique en direction de la jeunesse, mais aussi consciente de la complexité de gestion des structures d'animation en régie directe, la municipalité a décidé la création d'une **Maison de la Jeunesse et de la Culture (M.J.C.)**.

Tout en contribuant à développer l'esprit de citoyenneté qui permet de renforcer les liens sociaux dans une commune, la MJC aura pour principal objectif de viser l'épanouissement de la personne (enfant, adolescent ou adulte) par l'accès à l'éducation et à la culture.

Elle mettra à la disposition de la population une structure organisée et responsable qui deviendra un espace de rencontres, d'échanges et d'activités favorables à l'imagination et la découverte, à l'initiative et l'engagement, à la créativité et l'expérimentation.

A travers les différents axes d'action définis dans le projet d'animation «**Enfance et Jeunesse**» élaboré par la municipalité, soulignons que la mise en place de cette nouvelle structure s'effectuera progressivement, à la mesure de la commune. Dès 2003, de nombreuses activités inscrites dans le domaine de l'accueil et des loisirs des enfants, ou encore dans celui de l'action «jeune», pourront être proposées au public.

D'ores et déjà, il y en aura donc pour tous les goûts : Ainsi, même en dehors de la période estivale ou des petites vacances, le **Centre de Loisirs** accueillera tous les mercredis après-midi, les jeunes de 3 à 16 ans (accueil par tranche d'âge) qui seront pris en charge par un personnel qualifié, sous la coordination d'un responsable diplômé.

AU MENU

Des grands jeux et des jeux de société, activités manuelles et d'expression, sorties et visites, etc... Les enfants inscrits dans les activités des clubs sportifs locaux pourront y être conduits par un animateur du centre. Un programme, tout aussi adapté selon les âges, est également prévu pour les vacances scolaires de février 2003 à la Toussaint. Il s'agira alors de se nourrir de nouvelles expériences à l'occasion de la sortie dans la nature, de visites comme la cité de l'Espace, le Pic du Midi, des parcs animaliers de la région, cela en alternance avec des activités à caractère plus sportif telles que le ski de fond, la piscine,

le patin à glace et, avec des activités qui mobilisent d'autres sensibilités comme la poterie, la pâte à sel, la sculpture, le modélisme, l'initiation à la philatélie ou à la numismatique par exemple. Sans oublier une large place qui sera laissée à l'expression à travers la danse, le théâtre, le spectacle.

Pour les 12-17 ans, le foyer des jeunes, agrandi offrira un espace de jeu et d'échanges : chacun pourra s'adonner au ping-pong, au billard, au baby-foot ou encore partager des parties de jeux de société dans une ambiance conviviale et stimulante. L'encadrement sera assuré par une animatrice diplômée. Cette personne aura également en charge l'organisation d'activités en extérieur comme le bowling, le quad, la piscine, les concerts, pour ne citer que ces exemples. Chantiers des jeunes et camps de vacances seront bien sûr proposés car ils restent des dispositifs majeurs pour encourager

l'initiative et la responsabilité, de même que pour participer à l'apprentissage de la citoyenneté ; sans compter qu'ils sont une réponse efficace aux problèmes d'insertion.

Les 18-22 ans pourront profiter de la salle de jeux selon des horaires définis par l'équipe de la MJC. Pour l'ensemble de ces activités (à l'exception de la fréquentation de la salle de jeux des adolescents des «Ados»), les participants devront s'acquitter d'une carte de membre

fixée à 8 Euros. De notre côté, nous nous engageons à offrir, pour tous nos adhérents, des activités variées et de qualité, ainsi qu'un accueil attentif.

Rappelons enfin, que les **Maisons de la Jeunesse et de la Culture** sont un lieu d'activités ludiques et éducatives qui contribuent à la formation des jeunes. Elles n'en restent pas moins un espace d'échanges intergénérationnels. Ce qui nous amène naturellement à réfléchir sur la mise en place prochaine d'un **C.L.A.E.** (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) qui concernera les enfants de 3 à 11 ans et qui s'intégrera dans un projet pédagogique précis. Des animateurs diplômés proposeront des activités d'éveil, de jeux ou d'expression organisés au cours de la journée, pendant les heures périscolaires. Structure qui viendra se substituer à la Garderie.

Dans la même dynamique, nous envisageons des clubs d'activités pour un public adulte. Le milieu associatif montréalais assurant déjà un bon nombre de demandes de nos concitoyens... Nous nous tenons à votre disposition pour recevoir et étudier vos suggestions dans les domaines d'activités n'existant pas sur la commune, de manière à enrichir le projet.



USM GP XU



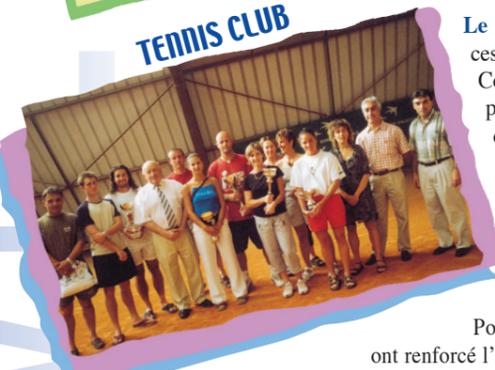
L'U.S. Montréal /Gourdan-Polignan XV. Toujours le club phare du Comminges, comme la saison dernière les Rugbymen montréalais ont entamé une saison des plus intéressantes. Malgré le départ du plus montréalais des montréalais Jean-Pierre Antichan, le groupe dirigé par Jean-François Godart et Vincent Baute, restructuré par l'arrivée de quelques nouveaux, fait une nouvelle fois honneur à notre clocher dans cette Fédérale 1, l'élite amateur du rugby français. Seul petit point noir à ce jour la défaite, à domicile, contre Saint-Jean-de-Luz très vite compensée par des victoires à Peyrehorade, Saint-Paul Les Dax et Gaillac récemment. Le match, contre le leader Limoges, remis en raison des grosses pluies de ce début décembre interdisant l'utilisation de la pelouse du stade municipal, a été repoussé au dimanche 22 décembre et le déplacement à Lavelanet (défaite 32 à 15) ont clôturé l'année 2002. La phase aller se terminera le 12 janvier 2003, à domicile, contre Garazi. Actuellement classée quatrième de la poule 4, la route vers la qualification s'annonce plutôt bien... Un petit mot aussi sur l'équipe Reichel B conduite par Joël Capelle, Madjid Kihal et Christian Simon... A la vue des résultats actuels, cette dernière paraît bien parée cette saison pour effectuer une bien brillante saison.

AIGLON SPORTIF



L' A.S. Montréal (Basket). A un degré moindre, c'est encore une formation montréalaise qui fait parler d'elle. Toujours engagés dans le championnat Ligue Honneur régionale, les Aiglons entraînés par Julien Roussel et Laurent Chère bataillent ferme pour se faire une place parmi leurs rudes adversaires composés en majorité de Gersois et Bigourdans. Malgré deux résultats négatifs enregistrés à domicile contre deux grosses écuries Valence/Condom et Auch, la formation montréalaise voyage heureusement pas mal avec des victoires à Lannemezan, Salies et Sémeac. A n'en pas douter, les Aiglons montréalais, qui occupent actuellement la cinquième place de leur poule, à une petite longueur de la tête du classement, n'ont pas encore dit leur dernier mot en 2003 et peuvent encore créer bien des surprises... N'oublions pas le retour de l'Eurostars féminin 2002 à Montréal et dont l'organisation d'un match éliminatoire fut confié à l'ASM.

TENNIS CLUB



Le Tennis-Club Montréalais. Comment ne pas parler de ce club qui ne cesse de monter dans la Ligue Midi-Pyrénées et bien évidemment dans le Comminges. Elu meilleur club de la Ligue Midi-Pyrénées de part la nette progression de ses licenciés, les dirigeants peuvent en être fiers. Au niveau de ses joueurs, coup de chapeau au cadet des fils Coubères. En effet, Sébastien est devenu le meilleur joueur classé du Comminges à - 2/6, et le numéro 8 français dans la catégorie junior. Une belle performance individuelle et surtout une belle récompense pour le dur labeur effectué. Outre son bon comportement en challenge Laffont, l'équipe fanion vient de s'octroyer, une nouvelle fois, la coupe du Comminges au «Bois Perché» à Aspet.

Pour 2003, le club aspire à monter en Nationale 4, pour cela les dirigeants ont renforcé l'équipe fanion avec l'arrivée d'un voire deux Argentins... A suivre.

◆ Le Noël du Conseil Municipal des Enfants ◆

Depuis le mois de septembre, les petits conseillers ne sont pas en panne d'idées, une de leurs nombreuses réflexions porte sur une autre façon d'organiser l'Arbre de Noël afin que cette fête des enfants ne soit pas tout à fait comme les précédentes. En accord avec leurs aînés, c'est donc eux qui auront à charge cette organisation.



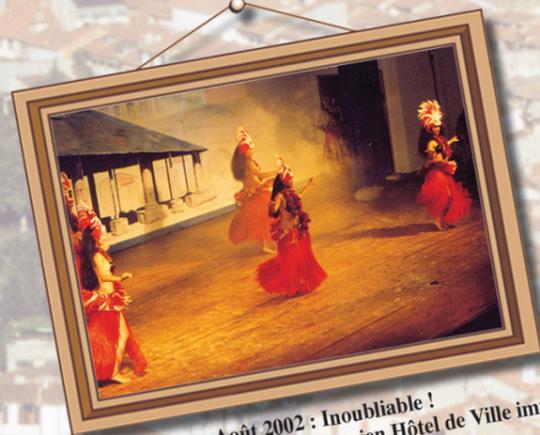
Tout d'abord et pour contribuer à redonner le goût de la lecture partagée en famille, le «Père Noël» offrira aux enfants, de la Maternelle jusqu'au CE2, des livres et des albums plutôt que des jouets. Et, pour rendre cet instant encore plus convivial, ils ont également prévu un petit spectacle Karaoké (avec en grande majorité des chan-

sons d'enfants préciment-ils) qu'ils animeront.

Comme tous les ans, le Père Noël passera donc à Montréal avec quelques jours d'avance sur cette date magique du 25 décembre. C'est donc le **samedi 21 décembre, à la salle des fêtes et à partir de 14 h.30**, qu'un grand et magnifique sapin, décoré pour l'occasion, accueillera tous les enfants scolarisés à Montréal (qu'ils y soient domiciliés ou pas) de la toute petite section de la Maternelle à la classe de CE2 incluse. A noter que les plus grands seront aussi les bienvenus.

L'heure du passage du Père Noël aura sonné... Sa hotte bien garnie par de beaux livres et albums, ce dernier aidé par les jeunes élus, pourra commencer sa distribution. Ensuite, tout ce petit monde se retrouvera devant un bon goûter suivi d'un karaoké où les petits chanteurs en herbe pourront s'en donner à cœur joie.

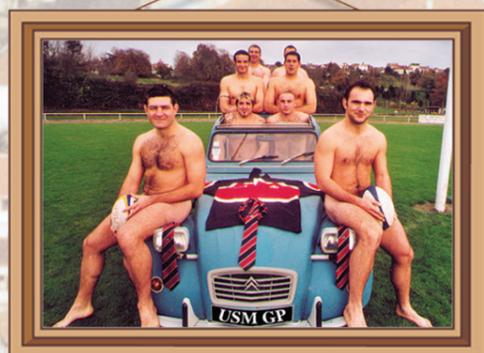
La Galerie aux Souvenirs 2002



août 2002 : Inoubliable !
Ces vahinés qui dansent devant l'ancien Hôtel de Ville immortalisé



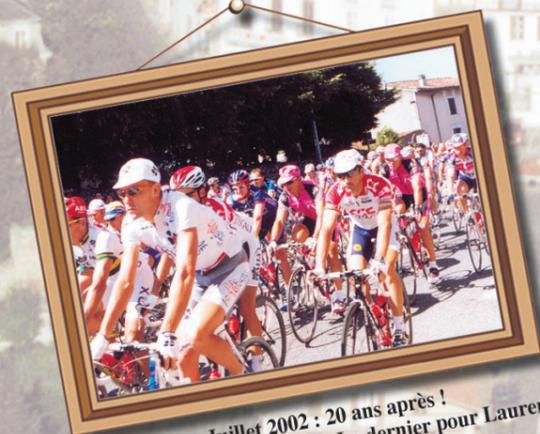
Juillet 2002 : Quelle ambiance !
1^{er} Festival de Bandas du Comminges



Novembre 2002 : Stupéfaction !
Les joueurs de l'USMGP dans une drôle de tenue



août 2002 : Incroyable mais vrai !
Le tiercé de cochons gascons à connu un gros succès



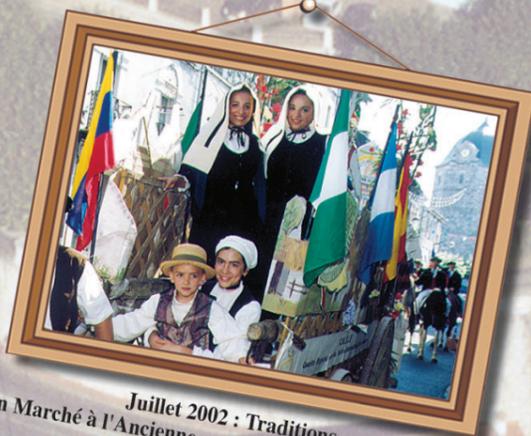
Juillet 2002 : 20 ans après !
Le Tour de France à Montréjeau... Le dernier pour Laurent Jalabert



août 2002 : Retour vers le passé !
Une fresque sur les vieux métiers à Montréjeau



août 2002 : Attendant...
Le singe et l'enfant lors de la 1^{ère} Fête Rurale



Juillet 2002 : Traditions...
Un Marché à l'Ancienne avec toujours autant de couleurs

◆ CCAS de Montréjeau

Nous vous rappelons que le CCAS de Montréjeau, dans ses locaux place Lafayette, est ouvert au public tous les matins (sauf le samedi) de 8 h.30 à 12 h. La permanence téléphonique est assurée toute la journée au 05 61 95 97 38.



◆ Réveillon de la St-Sylvestre !

Organisé par le Comité Inter-Associatif Montréjealais, le 31 décembre 2002 à la salle des fêtes, le réveillon de la Saint-Sylvestre sera animé par l'Orchestre René Kurtin. A partir de 20 h.30, un succulent repas vous attend... Prix de la soirée 57 E pour les adultes et 25 E pour les enfants de 6 à 13 ans. Les réservations se font à l'Office du Tourisme Intercommunal, place Valentin Abeille (lundi, mercredi, vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., le samedi matin de 9 h. à 12 h.) ou en téléphonant au 05 61 95 80 22.

◆ Vous êtes à la retraite... Cela vous concerne

A l'instigation de la CRAM Midi-Pyrénées, une réunion pour bien vivre sa retraite sera organisée le mardi 11 février 2003, de 14 h. à 16 h.30, salle de l'auditorium place du Pilat à Saint-Gaudens. Cette réunion intitulée « Bienvenue à la retraite » sera animée par deux conseillers de la CRAM. Elle a pour but de vous faire rencontrer et discuter avec d'autres personnes afin d'échanger vos points de vue sur les incidences de la cessation de l'activité professionnelle (loisirs, le rôle social et familial, vie en couple, l'hygiène de vie et ses conséquences sur la santé). Un animateur se tiendra à votre disposition pour vous écouter, faire le point sur des questions personnelles et vous orienter. Une documentation sera également à votre disposition... Pour en savoir un peu plus vous pouvez contacter la CRAM Midi-Pyrénées au 05 62 14 26 71.

◆ Listes électorales dernières...

Nous vous rappelons que les inscriptions ou les changements d'adresses sur les listes électorales se terminent le 31 décembre 2002. Les personnes concernées et retardataires n'ont plus que quelques jours pour se présenter au secrétariat de la Mairie.

◆ Transport scolaire...

Des cartes scolaires, concernant le transport gratuit aux écoles pour les élèves demi-pensionnaires et pensionnaires, sont encore à votre disposition. Ces cartes sont à retirer au secrétariat de la Mairie.

◆ Ramassage des encombrants...

Une erreur s'est glissée dans notre dernier bulletin municipal, pour le ramassage des divers c'est le mardi après-midi et, pour les végétaux le mercredi matin. Dans les deux cas, il faut vous faire inscrire obligatoirement au secrétariat de la Mairie au 05 61 95 84 17

◆ Les nouveaux horaires du Trésor public...

A la demande générale, nous vous communiquons les nouveaux horaires (à compter du 1^{er} novembre 2002) du Trésor public de Montréjeau. Voici donc les horaires d'ouvertures pour le public : le lundi de 8 h.15 à 12 h.30 le matin, de 13 h.30 à 16 h.30 l'après-midi ; le mardi de 10 h.15 à 12 h.30 le matin, de 13 h.30 à 17 h.00 l'après-midi ; le mercredi de 8 h.30 à 13 h.30 le matin, de 13 h.30 à 16 h.30 l'après-midi ; le jeudi de 10 h.15 à 12 h.30 le matin, de 13 h.30 à 17 h.00 l'après-midi et enfin le vendredi (uniquement le matin) de 8 h.00 à 12 h.15.

◆ Le repas des Anciens...

Cette année, le conseil municipal de Montréjeau et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'inviter au repas amical des anciens, toute personne âgée de 75 ans et plus (pour les conjoints de moins de 75 ans, une participation, au prix de repas, sera demandée). Ce repas se déroulera à la Maison de Retraite du Mont-Royal le samedi 11 janvier 2003 à 12 heures. Pour la bonne marche de l'organisation, veuillez vous faire inscrire avant le 20 décembre au C.C.A.S ou téléphonez au 05 61 95 97 38.



◆ Ils ont osé !

Certes, ils ne sont pas les premiers, ni les derniers... mais ils ont osé le faire ! Ils sont une trentaine de joueurs seniors de l'USM/GP qui n'ont pas eu peur de brader le froid pour se mettre à nu. Sous le célèbre dicton « L'habit ne fait pas le moine... ! » un calendrier 2003, où vous pourrez découvrir les joueurs dans leur intimité, vient de sortir. Pour se le procurer, il vous suffit de le demander aux joueurs mais aussi aux dirigeants du club.



◆ Club d'Échecs...

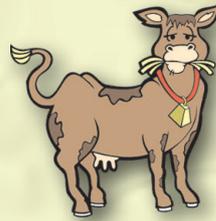
Encore une nouveauté dans notre cité et dans le milieu associatif avec la création d'un club et d'une école d'échecs sous la direction de René LATORRE, un féru de la discipline. Les amateurs du coup de grâce appelé « échec et mat... » seront les bienvenues. Pour tous renseignements, il suffit de s'adresser à Monsieur René LATORRE au 06 75 38 79 39.

Vos Manifestations 2003



FÊTES DE PÂQUES

19 - 20 - 21 Avril



FÊTE RURALE

Dimanche 27 Juillet



FLORALIES

Dimanche 11 Mai



19^e GRAND MARCHÉ A L'ANCIENNE

Lundi 28 Juillet



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 Juin



MARCHÉ DE NUIT

Mardi 12 Août



FÊTE LOCALE

20 - 21 - 22 Juin

Retraite aux Flambeaux et Brandon
Tournée d'été La Dépêche du Midi



44^e FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE

du 13 au 17 Août



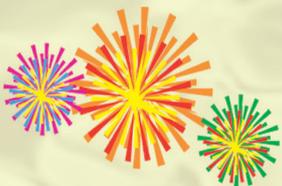
LA ROUTE DU SUD

23 - 24 Juin



JOURNÉES DU PATRIMOINE

20 - 21 Septembre



FEU D'ARTIFICE

Lundi 14 Juillet



29^e FOIRE A LA BROCANTE

11 - 12 Octobre



2^e FESTIVAL DE BANDAS DU COMMINGES

Samedi 19 Juillet



FOIRE CANINE en Novembre

D'autres manifestations pourraient éventuellement s'ajouter à cette liste